Communauté de Communes
PORTE DU JURA

10 Grande Rue
39190 BEAUFORT-ORBAGNA
Tél : 03 84.48.96.67
accueil@ccportedujura.fr

Réf VV/2026/N°672

Affaire suivie par :
Direction Générale

La Présidente de la Communauté de communes
Porte du Jura

à

Mesdames et Messieurs
les Conseillers communautaires,

Beaufort-Orbagna,
Le 14 octobre 2026,

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Chèr(e)s collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le :

Mercredi 21 octobre 2026 à 20h00
à la salle des fêtes de Balanod

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2026.
3. Présentation des décisions prises par la Présidente en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif Nord – exercice 2025.
5. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif Sud – exercice 2025.
6. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement non collectif – exercice 2025.
7. Approbation de la mise en compatibilité par déclaration de projet du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Amour.
8. Approbation de la révision simplifiée de la carte communale de Les Trois-Châteaux.
9. Modification des représentants au sein du comité de pilotage dans le cadre du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
10. Réhabilitation de l'ex-marbrerie Célard – Option pour l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée de l'opération.
11. Budget principal – Autorisation de programme et crédits de paiement.
12. Procès-verbal de transfert de l'actif et du passif du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de Beaufort, Sainte-Agnès et environs au profit de la Communauté de Communes Porte du Jura dans le cadre du transfert de la compétence assainissement.
13. Budget principal – Admission en non-valeur et créances éteintes.
14. Budget principal – Reprise sur provisions.
15. Budget principal – Participation exceptionnelle au budget annexe réseau de chaleur.
16. Budget principal – Décision modificative n°1.

Augea
Augisey
Balanod
Beaufort- Orbagna
Chevreaux
Cousance
Cuisia
Digna
Gizia
Graye-et-Charnay
Les Trois Châteaux
Loisia
Maynal
Montagna-le-Reconduit
Rosay
Rotalier
Saint-Amour
Thoissia
Val d'Épy
Val-Sonnette
Véria

17. Budgets annexes assainissement et réseau de chaleur – Ajouts de cadences d'amortissement des biens.
18. Budget annexe assainissement – Reprise sur provisions.
19. Budget annexe assainissement – Admission en non-valeur et créances éteintes.
20. Budget annexe assainissement – Décision modificative n°2.
21. Budget annexe réseau de chaleur – Décision modificative n°1.
22. Engagement partenarial avec la Direction Départementale des Finances Publiques.
23. Fixation des montants des loyers pour les locaux de la maison de santé situés dans l'aile sud de l'ancien couvent des Capucins à Saint-Amour.
24. Attribution d'une subvention à la boutique Physalis au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise volet aide au loyer.
25. Rapports d'activité 2025 du SICTOM et du SYDOM.

Informations diverses

- Point voirie.
- Point sur les évènements à venir.

En cas d'empêchement de votre part, nous vous prions de compléter le pouvoir.

Recevez, chèr(e)s collègues, l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente,
Valérie VAUCHER



POUVOIR

M./Mme……..……..... conseiller communautaire titulaire, commune de ……...… donne pouvoir à M./Mme ……..... conseiller communautaire, pour voter en mon nom et prendre toutes décisions relatives aux questions mises à l'ordre du jour de la séance du 21 octobre 2026.

À ……..…… , Signature

Le …… .